

Département du Vaucluse
Commune de SORGUES

Lotissement " Les Jardins de FLEURY "

Section CS parcelles 225, 353 à 356, 358, 360, 361, 363 à 369, 371 à 385
Section CN parcelles 286 à 296 et 301 à 314, 316

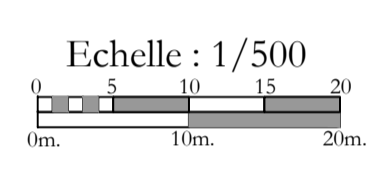
PA 10b - PLAN REGLEMENTAIRE

AVP PRO DCE Marché RECOL

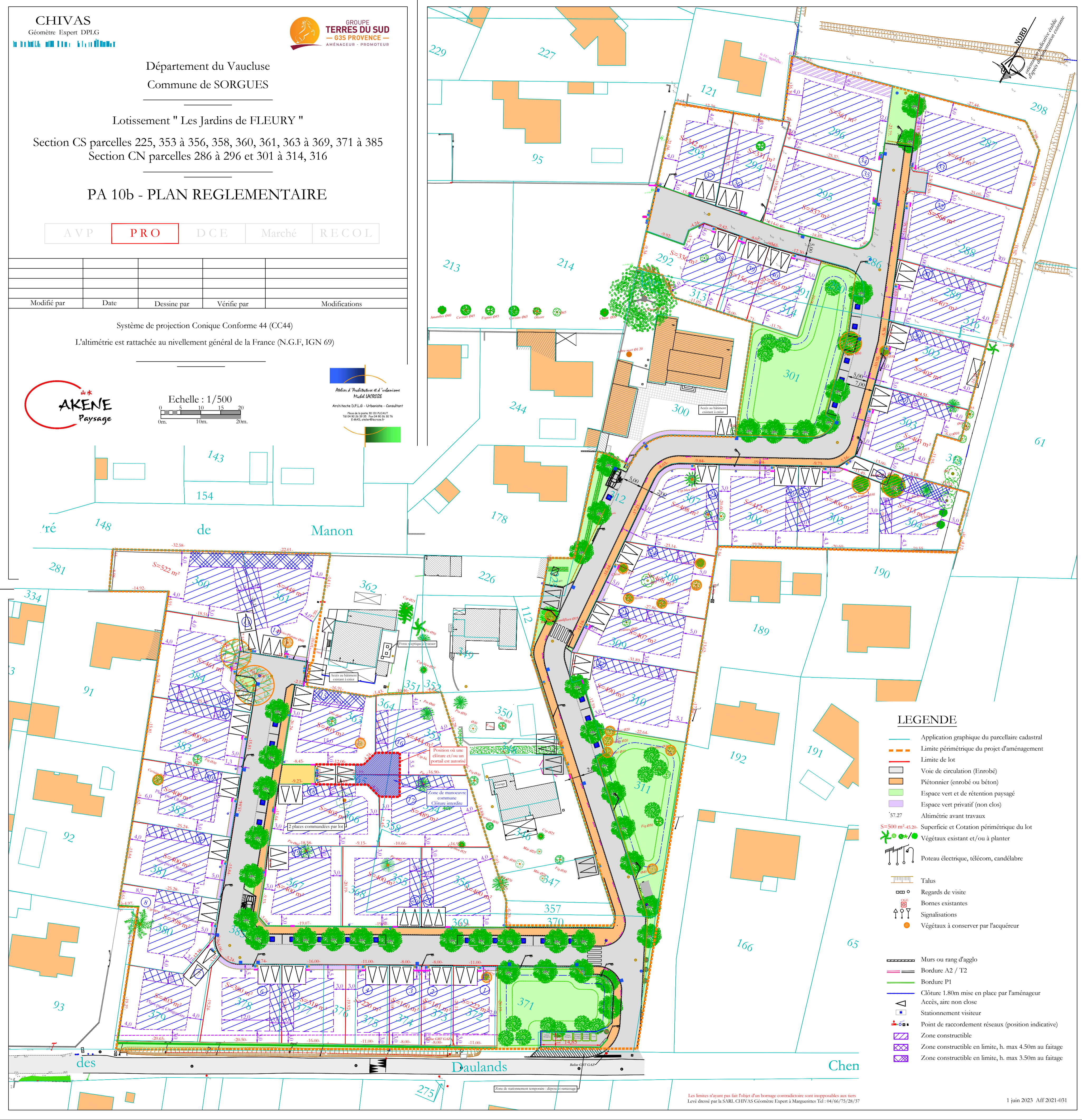
Modifié par	Date	Dessine par	Vérifié par	Modifications

Système de projection Conique Conforme 44 (CC44)

L'altimétrie est rattachée au nivellement général de la France (N.G.F, IGN 69)



Atelier d'Architecture et d'Urbanisme
Mickael LACROIX
Architecte D.P.L.G. - Urbaniste - Consultant
Rue de la République 83100 SORGUES
Tél : 04 90 20 20 21 Fax : 04 90 20 20 22
E-mail : m.lacroix@akene-paysage.com



- LEGENDE**
- Application graphique du parcellaire cadastral
 - Limite périmétrique du projet d'aménagement
 - Limite de lot
 - Voie de circulation (Enrobé)
 - Piétonnier (enrobé ou béton)
 - Espace vert et de rétention paysagé
 - Espace vert privatif (non clos)
 - Altimétrie avant travaux
 - Superficie et Cotation périmétrique du lot
 - Végétaux existants et/ou à planter
 - Poteau électrique, télécom, candélabre
 - Talus
 - Regards de visite
 - Bornes existantes
 - Signalisations
 - Végétaux à conserver par l'acquéreur
 - Murs ou rang d'agallo
 - Bordure A2 / T2
 - Bordure P1
 - Clôture 1.80m mise en place par l'aménageur
 - Accès, aire non close
 - Stationnement visiteur
 - Point de raccordement réseaux (position indicative)
 - Zone constructible
 - Zone constructible en limite, h. max 4.50m au faîtage
 - Zone constructible en limite, h. max 3.50m au faîtage

Les limites d'usage par les feux d'un ouvrage constructible sont inscriptibles aux titres.
Lévé dressé par le S.A.R.L. CHIVAS Géomètre-Expert à Sorgues Tél : 04 66 75 28 37